

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE AU MALI « HYDROMET-MALI »



UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Référence de l'accord de financement : Don IDA n°D4730-ML

et GCF n°TF-B2581

N° d'Identification du Projet : P161406

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET : ML-HYDROMET-430406-CS-CQS

Recrutement d'un consultant pour la préparation et diffusion de supports de communication sur les résultats et impacts du projet ainsi que la communication sur les acquis du projet au profit des structures bénéficiaires.

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un don du Fonds Vert pour le Climat (GCF) et de l'Association Internationale de Développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale en vue de financer le Projet de Renforcement de la Résilience Climatique au Mali « HYDROMET-MALI », et se propose d'utiliser une partie de ce don pour financer les services d'un consultant (cabinet) pour la préparation et diffusion de supports de communication sur les résultats et impacts du projet ainsi que la communication sur les acquis du projet au profit des structures bénéficiaires.

L'Unité de coordination de HYDROMET-MALI invite les candidats (consultants) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

I. L'OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

L'Objectif de la mission est de communiquer sur les acquis et les résultats et de partager de manière transparente et accessible les résultats, les enseignements tirés et les impacts du projet sur les structures bénéficiaires et les communautés.

II. MISSION DU CONSULTANT

Globalement, les prestations du consultant consistent à :

- **Organiser des débats radiophoniques et Web Tv**
 - Planification et organisation des débats
 - Communication autour des débats en amont, pendant et après
 - Promotion : communication autour des débats pour mobiliser le public et l'audience
- **Organiser un point de presse avec une vingtaine de médias**
 - Invitation des organes de presse pour la conférence
 - Mobilisation de modérateur
 - Location de la salle de conférence
- **Produire des supports audiovisuels de capitalisation du projet (film, capsules, brochure, visuels témoignages)**
 - Élaborer un plan de travail précis ;
 - Élaborer les synopsis et les scripts ;
 - Réaliser des sorties sur le terrain à Bamako et à l'intérieur du Mali afin de donner la parole aux bénéficiaires directs et indirects du projet ;
 - Réaliser un film de trente (30) minutes sur l'ensemble des activités ;

- Réaliser quatre capsules de cinq (5) minutes sur les acquis et les résultats des structures bénéficiaires au compte du projet ;
 - Créer des visuels assortis aux différentes réalisations pour rendre les résultats accessibles ;
 - Conception et création d'une brochure de capitalisation
- **Promouvoir les réalisations et les impacts sur les bénéficiaires et les populations via une campagne de communication (télé, radio, digitale, presse écrite)**
 - **Insérer les articles de presse**
 - **Organiser des visites de terrain (les réalisations du projets) avec les médias (vingtaine de médias)**
 - **Organiser la cérémonie de clôture du projet avec une centaine de convives**

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Les résultats, impacts et acquis de HYDROMET-Mali sur les structures bénéficiaires et les communautés sont mis en exergue ;
- Le témoignage des bénéficiaires sur les acquis et les bénéfices de HYDROMET-Mali sont restitués ;
- La sensibilisation sur les enjeux liés aux changements climatiques est amplifiée à plusieurs niveaux ;
- Les populations sont informées du rôle de HYDROMET-Mali dans le domaine de l'amélioration de la capacité des services hydrométéorologiques, d'alerte précoce et de réponses aux urgences au Mali ;
- La visibilité des actions du projet est améliorée sur les médias grand public ;
- L'impact du projet sur les populations vulnérables est connu.

IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT

La mission sera menée par un consultant (cabinet) ayant les qualifications suivantes :

- Avoir un agrément pour le métier de la Communication ;
- Avoir au moins six (06) ans d'expérience nécessaire dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions en matière de production et de réalisation audiovisuelle au cours des (05) dernières années dans le cadre des financements des partenaires au développement ;
- Avoir une équipe de personnel disponible et qualifié composé des experts ci-dessous :
 - Un (01) expert, chef de mission, titulaire d'un Master en journalisme, communication ou équivalent doté d'une expérience générale d'au moins cinq (05) ans. Il doit avoir une très bonne connaissance des médias et des outils de conception audiovisuels attestée par la conduite d'au moins trois (03) missions en matière de production audiovisuelle ;
 - Un (01) technicien spécialisé dans l'audiovisuel titulaire d'un diplôme de niveau de Bac+3 ou équivalent disposant d'au moins quatre (04) ans d'expérience. Il doit avoir une très bonne connaissance des outils de conception audiovisuels attestée par la conduite d'au moins trois (03) missions en matière de production audiovisuelle ;
 - Un (01) expert en planification média titulaire d'un diplôme en communication de niveau de Bac+3 ou équivalent et disposant d'au moins d'une expérience générale cinq (05) ans. Il doit avoir une très bonne connaissance des médias attestée par la conduite d'au moins trois (03) missions en matière de communication médiatique.

Le consultant proposera, si nécessaire, une équipe d'experts additionnels adaptée au projet et indiquera dans sa méthodologie les détails relatifs aux partenaires locaux employés pour sa mise en œuvre.

Les bureaux de consultants peuvent s'associer avec d'autres bureaux pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant ne dépassant pas deux membres. Un acte d'intention de groupement devra être fourni à cet effet.

V. DUREE ET VOLUME DE TRAVAIL

La durée de la mission est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service. Le consultant devra fournir un planning détaillé pour la réalisation de la mission.

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés doivent fournir un dossier comprenant :

1. La lettre de manifestation d'intérêt présentant les raisons qui ont motivé la réponse à cet avis ;
2. Informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (en fournissant brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires chez le bureau etc.) ;
3. Les pièces justificatives (Attestations de services faits ou Attestation de bonne fin d'exécution) délivrées par des organismes nationaux (services publics ou parapublics) ou internationaux au nom du bureau ;
4. La liste des experts clés à mobiliser par le Consultant ou groupement des Consultants pour la réalisation des prestations accompagnée des CV, diplômes et autres attestations ;
5. Un document présentant les infrastructures et moyens matériels et logistiques pouvant être mis à la disposition du projet (bureaux, équipements et maîtrise de logiciels, maîtrise de technologie, véhicules, etc.)

N.B. :

- *Toute référence non accompagnée par le certificat/attestation de services faits ou attestation de bonne exécution avec les pages de garde et de signature des contrats correspondants, ne sera pas prise en compte ;*
- *En cas de groupement, le consultant doit fournir obligatoirement l'accord de Groupement signé par les différents membres (le dossier de tout consultant n'ayant pas fourni l'acte de groupement sera rejeté) ;*
- *Un consultant ne peut former avec d'autres consultants qu'au plus un seul groupement (les dossiers des groupements ayant en commun un même consultant seront rejetés).*

La candidature ainsi que toute la correspondance doivent être rédigées en langue française et porter la mention « **Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la préparation et diffusion de supports de communication sur les résultats et impacts du projet ainsi que la communication sur les acquis du projet au profit des structures bénéficiaires.**

VII. METHODE DE SELECTION

Un bureau sera sélectionné selon la méthode « **Sélection Fondée sur les Qualifications des consultants** » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en septembre 2023 de la Banque Mondiale.

VIII. ADRESSE ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **12 août 2024 à 10 heures 00 mn GMT** sous plis fermé ou par courriel, avec la mention « **Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la préparation et diffusion de supports de communication sur les résultats et impacts du projet ainsi que la communication sur les acquis du projet au profit des structures bénéficiaires** » à l'adresse ci-dessous :

Unité de Coordination du Projet HYDROMET-MALI sise à la Direction Générale de la Protection Civile, Hamdallaye –ACI 2000, Tél. : +223 20 22 39 08 / +223 20 22 39 09, Bamako-Mali, E-mail : gaston.traore@hydromet-mali.org avec copie à cheick.kone@hydromet-mali.org.

Informations Générales :

Les bureaux de consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires ou retirer les Termes de Référence pendant les jours ouvrables de **8 heures à 16 heures (TU)** à l'adresse ci-dessus.

Bamako, le **23** **JUIL** 2024

**P/Le Coordonnateur/P.O,
Le Spécialiste en Gestion financière**



M. Dramane SOW